

Archives départementales du Morbihan

Municipalité du canton de Guer

an IV-an VIII

Répertoire numérique détaillé

3 L 235

Par Rémy Paurion ; coordonné par Maud Sallansonnet

2023
Vannes

IDENTIFICATION

Référence de l'inventaire :

FRAD056_00000003L_Guer

Référence service d'archives :

Archives départementales du Morbihan

Intitulé :

Municipalité du canton de Guer

Dates extrêmes :

an IV-an VIII

Ancienne cote :

Lc 231

Niveau de description :

Fonds

Nombre d'articles :

1

Métrage conservé (ml) :

0,03

CONTEXTE

Nom du producteur :

Municipalité du canton de Guer

Présentation du producteur :

La création des cantons remonte à 1789, au moment du remodelage de l'espace français par les révolutionnaires. Mue par le désir de donner de nouveaux cadres administratifs au pays, l'Assemblée constituante adopte un décret le 22 décembre de la même année – complété par une instruction le 8 janvier 1790 – qui crée de nouvelles circonscriptions, parmi lesquelles le canton, échelon intermédiaire entre les districts et les communes. Il faut néanmoins attendre le 4 mars 1790 pour que l'organisation de cette nouvelle division du territoire soit effective.

Dans le Morbihan, ce ne sont pas moins de 69 cantons qui voient le jour. Parmi eux, celui de Guer, qui regroupe deux communes : Guer, le chef-lieu, ainsi que Monteneuf ; il est par ailleurs compris dans le district de Ploërmel jusqu'à la suppression de celui-ci en l'an III (1795).

Au moment de sa création, le canton est la seule circonscription qui ne soit pas dotée d'une administration propre. Ses prérogatives sont faibles ; il est à la fois ressort de la justice de paix et lieu de réunion des assemblées primaires qui élisent les électeurs chargés de désigner les administrations du département et des districts ainsi que les députés à l'Assemblée nationale.

En l'an III, le canton évolue et acquiert des pouvoirs plus importants. La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) opère en effet, dans sa volonté de réformer les institutions locales, une marginalisation du pouvoir local – communal – au profit du pouvoir cantonal par la création des municipalités de canton. Désormais, chaque canton se voit doté d'une municipalité composée d'agents communaux et d'un président élu, surveillé par un commissaire du Directoire exécutif, également appelé « agent national ». Mises en place à partir de l'an IV, les municipalités cantonales reçoivent la gestion de l'ensemble des communes de leur ressort et centralisent de nombreuses fonctions politiques, administratives et sociales élémentaires (police, contributions, armée, cultes, assistance publique, enseignement...).

L'expérience est toutefois de très courte durée puisque dès le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), une loi sonne le glas des municipalités cantonales et restitue aux municipalités communales leurs anciens pouvoirs.

Historique de conservation :

Dans son rapport annuel de 1931-1932 adressé au préfet du Morbihan, Pierre Thomas-Lacroix, directeur des Archives départementales, indique avoir inspecté les locaux d'archives de la commune de Guer et précise l'existence d'une collection de registres de délibérations remontant à l'an IV (3 T 30). Le fonds de la municipalité du canton de Guer est donc entré aux Archives après 1932.

CONTENU ET STRUCTURE

Présentation du contenu :

Les archives apportent une visibilité extrêmement limitée sur l'activité de la municipalité du canton de Guer. Ne subsiste, en effet, qu'un registre de délibérations couvrant la période an IV-an VIII.

CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

Modalités d'accès :

Conformément au Code du patrimoine en vigueur, ces documents sont librement communicables.

Modalités de reproduction :

Les documents sont reproductibles (photographies sans flash) sous réserve que leur état le permette.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Sources internes au service :

- **Série ES :**

Voir les documents révolutionnaires dans les archives déposées de la commune de Guer (3 ES 75).

Bibliographie :

LAGADEC (Yann), LE BIHAN (Jean) et TANGUY (Jean-François) (dir.), *Le canton : un territoire du quotidien ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009. **[HB 11162]**

INDEXATION

Matières :

administration cantonale d'époque révolutionnaire

Contexte historique :

Révolution de 1789

Géographique :

Guer (Morbihan, France ; canton) / Guer (Morbihan, France) / Monteneuf (Morbihan, France)

Organismes :

Guer (Morbihan, France ; municipalité de canton)

3 L 235

Délibérations.

an IV-an VIII

Registre.